



Faute d'orthographe du prénom dans une majoration

Par **williamlevesque**, le **13/02/2009** à **21:11**

bonjour a tous !
netant nouveau dans ce forum j espere que cette question n a pas été posé au paravant !
voila la question que je me pose:
apres avoir pris une voie de bus je me suis fait verbalisé par la police . plusieurs moi plustard n ayant pas payé le PV je recois en tout et pour tout 3 avertissement et majoration et une procedure d engagement en opposition (le pv est aujourd'hui a 430 euro) .
toute ces lettres m ont ete envoyer sans accusé de reception.
alors voila j ai remarquer que sur chaque mon prenom etait mal orthographié (willia au lieu de william)
la question est la suivant : puis je faire quelque chose ? :)
merci par avance
william

Par **Patricia**, le **13/02/2009** à **21:45**

Bonsoir,
Peu importe si la question à déjà été posée ou pas ...
William, d'après vous, la voie de bus est oui ou non réservée UNIQUEMENT aux bus ???
Vous avez votre code et connaissez la réponse. C'est oui !!!
Même avec un prénom (ou nom) mal orthographié, l'infraction est là, nVous la devez...
Vous prénom ne rentre pas dans les cases ? :)
Je vous conseille de payer votre PV dans les plus brefs délais.
Le T.P. n'envoie jamais les amendes en Rec avec A/R ...
Courrier simple pour tout le monde! nCe qui n'empêche pas les points en moins sur le permis et les conséquences des poursuites si non paiement...

Par **williamlevesque**, le **13/02/2009** à **22:16**

d accord !! :) merci de votre franchise !!
cependant je vien de m appercevoir d un autre fais remarquable !
ma carte grise a elle aussi une faute d orthographe sur mon prenom
le ceux ci devant expliquer le cela !

Par **Patricia**, le **13/02/2009** à **22:46**

Re ,
Ben c'est la raison !, allez à votre préfecture avec une pièce d'identité pour demander la rectification de l'orthographe de votre prénom.
Sinon tout va bien William ?
Rien d'autre ? :)

Par **marianne rubio**, le **13/05/2013** à **14:33**

bonjour j'ai également reçu une amende avec majoration car j'ai perdu le papier qui me permettait de la payer mais sur la majoration ils ont écrit maria anna au lieu de marianne puis je faire quelques chose pour éviter de la payer?

Par **amajuris**, le **13/05/2013** à **16:07**

bjr,
je pense que vous avez lu les réponses précédentes.
donc la petite faute dans l'écriture de votre prénom ne remet pas en cause le fait que vous devez payer cette amende avec majoration puisque vous avez perdu le papier qui vous aurait permis de payer moins.
cdt